



## RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

Mesdames et messieurs les actionnaires

De la société « SAGES CAPITAL-SA »

### I. Rapport sur l'audit des états financiers

#### 1. Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale ordinaire, nous avons effectué l'audit des états financiers de la société « SAGES CAPITAL-SA », qui comprennent le bilan au 31 décembre 2025, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers font apparaître un total du bilan de **2.459.371 DT**, un résultat bénéficiaire de **42.221 DT** et un total des capitaux propres avant affectation de **749.321 DT**.

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2025, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

#### 2. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

#### 3. Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée.

Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé qu'il n'y avait aucune question clé de l'audit à communiquer dans notre rapport à l'exception de la question du respect des conditions fiscales d'emploi des fonds communs de placement à risque que « SAGES CAPITAL-SA » gère. Cette question a été présentée au niveau du paragraphe « 4 Observation ».

#### 4. Observation

Etant une société de gestion de fonds, « SAGES CAPITAL-SA » devrait respecter les conditions fiscales d'emploi des fonds communs de placement à risque qu'elle gère. Toutefois, nos travaux ont été limités par l'absence d'estimations comptables par la Direction de « SAGES CAPITAL-SA » au titre du risque fiscal lié au non-respect de ce ratio d'emploi conformément à la réglementation en vigueur relative aux sociétés d'investissement.

En effet, « SAGES CAPITAL-SA » est tenue solidairement avec les souscripteurs des fonds communs de placement à risque qu'elle gère, et qui ont bénéficié du dégrèvement fiscal au titre de leurs souscriptions, de payer le montant de l'impôt sur les sociétés dû et non acquitté si elle ne respecte pas ses engagements d'emploi des fonds conformément à la réglementation en vigueur.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

## **5. Rapport du Conseil d'Administration**

La responsabilité du rapport du conseil d'administration incombe au conseil d'administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport du conseil d'administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport du conseil d'administration par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport du conseil d'administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du conseil d'administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du conseil d'administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

## **6. Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance des états financiers**

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au Système Comptable des Entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

## **7. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

## **II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires**

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

### **1. Efficacité du système de contrôle interne**

En application des dispositions de l'article 266 du code des sociétés commerciales, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

### **2. Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur**

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au conseil d'administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société à la réglementation en vigueur.

Tunis, le 15 juin 2026

**LE COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**Cabinet d'Expertise et Conseil**

P/



**ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025**

**BILAN**

(Exprimé en dinar)

<b>ACTIFS</b>	<b>Notes</b>	<b>Au 31 Décembre</b>	
		<b>2025</b>	<b>2024</b>
<b><u>Actifs non courants</u></b>			
<u>Actifs immobilisés</u>			
Immobilisations incorporelles		19 508	19 508
Moins : Amortissements		(19 508)	(19 508)
		-	-
Immobilisations corporelles		208 298	207 348
Moins : Amortissements		(187 053)	(169 631)
	<b>4</b>	<b>21 245</b>	<b>37 717</b>
Immobilisations financières		7 000	7 000
Moins : Provisions		-	-
	<b>5</b>	<b>7 000</b>	<b>7 000</b>
<b>Total des actifs immobilisés</b>		<b>28 245</b>	<b>44 717</b>
Autres actifs non courants		-	-
<b>Total des actifs non courants</b>		<b>28 245</b>	<b>44 717</b>
<b><u>Actifs courants</u></b>			
Clients et comptes rattachés		112 650	45 937
Moins : Provisions		(33 004)	(33 004)
	<b>6</b>	<b>79 646</b>	<b>12 933</b>
Autres actifs courants		1 874 372	1 822 493
Moins : Provisions		(34 704)	(43 202)
	<b>7</b>	<b>1 839 667</b>	<b>1 779 291</b>
Placements et autres actifs financiers	<b>8</b>	507 929	563 860
Liquidités et équivalents de liquidités	<b>9</b>	3 883	105 120
<b>Total des actifs courants</b>		<b>2 431 126</b>	<b>2 461 205</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>		<b>2 459 371</b>	<b>2 505 922</b>

**ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025**

**BILAN**  
(Exprimé en dinar)

<b>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>	<b>Notes</b>	<b>Au 31 Décembre</b>	
		<b>2025</b>	<b>2024</b>
<b><u>Capitaux propres</u></b>			
Capital social		500 000	500 000
Réserve légale		10 892	8 460
Réserve pour fonds social		60 000	60 000
Réserve facultative		136 000	90 000
Résultats reportés		209	669
<b>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</b>		<b>707 100</b>	<b>659 129</b>
Résultat de l'exercice		42 221	47 972
<b>Total des capitaux propres avant affectation</b>	<b>10</b>	<b>749 321</b>	<b>707 100</b>
<b><u>Passifs</u></b>			
<b><u>Passifs non courants</u></b>			
Autres passifs non courants	<b>11</b>	10 000	10 000
<b>Total des passifs non courants</b>		<b>10 000</b>	<b>10 000</b>
<b><u>Passifs courants</u></b>			
Fournisseurs et comptes rattachés	<b>12</b>	45 433	41 331
Autres passifs courants	<b>13</b>	1 652 117	1 744 991
Concours bancaires et autres passifs financiers	<b>14</b>	2 500	2 500
<b>Total des passifs courants</b>		<b>1 700 050</b>	<b>1 788 822</b>
<b>Total des passifs</b>		<b>1 710 050</b>	<b>1 798 822</b>
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>		<b>2 459 371</b>	<b>2 505 922</b>

**ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025**

**ETAT DE RESULTAT**

(Exprimé en dinar)

	<u>Notes</u>	<u>Au 31 Décembre</u>	
		<u>2025</u>	<u>2024</u>
<b><u>Produits d'exploitation</u></b>			
Revenus	15	820 126	857 972
Autres produits d'exploitation		-	103 125
		<u>820 126</u>	<u>961 097</u>
<b><u>Charges d'exploitation</u></b>			
Achats de matières consommés	16	7 440	4 607
Charges de personnel	17	671 258	617 135
Dotations aux amortissements et aux provisions	18	17 422	58 044
Autres charges d'exploitation	19	188 431	284 072
		<u>884 551</u>	<u>963 858</u>
		<u>(64 425)</u>	<u>(2 761)</u>
<b><u>Résultat d'exploitation</u></b>			
Charges financières nettes	20	(120)	(147)
Produits des placements	21	45 711	50 350
Autres gains ordinaires	22	63 498	49 580
Autres pertes ordinaires	23	(500)	(5 031)
		<u>44 164</u>	<u>91 991</u>
<b><u>Résultat des activités ordinaires avant impôt</u></b>			
Impôt sur les sociétés	24	(1 943)	(44 020)
		<u>42 221</u>	<u>47 972</u>
<b><u>Résultat des activités ordinaires après impôts</u></b>			
		<u>42 221</u>	<u>47 972</u>
<b><u>Résultat net de l'exercice</u></b>			
		<u>42 221</u>	<u>47 972</u>

**ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025**

**ETAT DE FLUX DE TRESORERIE**

(exprimé en dinar)

	<i>Notes</i>	<i>Au 31 Décembre</i>	
		<u>2025</u>	<u>2024</u>
<b><u>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</u></b>			
Résultat net		42 221	47 972
<i>Ajustement pour :</i>			
Dotations aux amortissements et aux provisions	<b>18</b>	17 422	58 044
Reprises sur provisions	<b>22</b>	(8 498)	(2 301)
<i>Variation des :</i>			
Créances sur la clientèle	<b>25</b>	(66 713)	90 266
Autres actifs courants	<b>25</b>	(51 879)	93 862
Fournisseurs et comptes rattachés	<b>25</b>	4 102	1 917
Autres passifs courants	<b>25</b>	(92 874)	(278 399)
<b>Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation</b>		<b><u>(156 218)</u></b>	<b><u>11 360</u></b>
<b><u>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</u></b>			
Décassements affectés à l'acquisition d'immobilisations	<b>4</b>	(950)	(6 860)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations		-	-
<b>Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) opérations d'investissement</b>		<b><u>(950)</u></b>	<b><u>(6 860)</u></b>
<b><u>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</u></b>			
Variation des placements courants	<b>8</b>	55 931	42 094
<b>Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) opérations de financement</b>		<b><u>55 931</u></b>	<b><u>42 094</u></b>
<b>Variation de trésorerie</b>		<b><u>(101 237)</u></b>	<b><u>46 594</u></b>
Trésorerie au début de l'exercice	<b>9-14</b>	102 620	56 027
Trésorerie à la clôture de l'exercice	<b>9-14</b>	1 383	102 620

## NOTES DE PRESENTATION

### NOTE 1 : Présentation de la société

La Société d'Assistance et de Gestion des Fonds d'Essaimage "SAGES Capital-SA" est une société de gestion de portefeuilles de valeurs mobilières pour le compte de tiers, constituée le 23 mai 2006 sous la forme d'une société anonyme. Elle est régie par la réglementation tunisienne en vigueur, notamment le code des sociétés commerciales, la loi n°2016-71 du 30 septembre 2016, portant loi d'investissement, la loi n°2017-8 du 14 février 2017, portant refonte du dispositif des avantages fiscaux, ainsi que la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001, portant promulgation du code des organismes de placement collectif.

La société a obtenu l'agrément pour exercer cette activité par le Conseil du Marché Financier en date du 10 mars 2006.

La société a pour objet :

- 1- La gestion des fonds publics ou privés qu'ils soient localisés en Tunisie ou à l'étranger pour la prise de participation au capital des sociétés opérant dans divers secteurs.
- 2- La gestion des fonds communs de placement collectifs régis par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001, portant promulgation du code des organismes de placement collectif dont notamment les fonds communs de placement à risque objet de la loi n°2005-105 du 19 décembre 2005. A cet effet, la société assure la gestion du fonds pour le compte des porteurs de parts.
- 3- L'ingénierie financière.
- 4- L'assistance pour la préparation des plans d'affaires pour les projets de création.
- 5- Les études et les conseils en organisation.
- 6- Les études économiques et les activités diverses.

Son siège social est sis à l'Immeuble Molka – Les Jardins du Lac – Les Berges du Lac – 1053 Tunis – Tunisie.

Au 31 décembre 2025, le capital social de la société s'élève à 500.000 DT, réparti en 50.000 actions de 10 DT chacune, entièrement libérées.

Sur le plan fiscal, la société est régie par les dispositions du droit commun.

## REFERENTIEL COMPTABLE

### **NOTE 2 : Cadre de référence retenu pour l'établissement des états financiers**

Les états financiers sont établis en conformité avec les dispositions des normes comptables tunisiennes et compte tenu des hypothèses sous-jacentes et des conventions comptables fixées par le décret n°96-2459 du 30 décembre 1996, portant approbation du cadre conceptuel comptable.

### **NOTE 3 : Principes et bases de mesures comptables appliqués**

Les états financiers relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025 sont établis conformément aux dispositions de la loi n°96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises.

#### 3.1 Déclaration de conformité

Les états financiers ont été établis et arrêtés conformément aux dispositions du système comptable des entreprises. Les règles, méthodes et principes adoptés pour l'enregistrement des opérations au courant ou à la fin de l'exercice ne comportent aucune dérogation significative par rapport à ceux prévus par les normes comptables en vigueur.

En matière de présentation de ses états financiers, "SAGES Capital-SA" a opté, dès sa création, pour les modèles autorisés pour présenter son état de résultat et son état de flux de trésorerie.

#### 3.2 Principes comptables appliqués

Les états financiers ont été établis en adoptant le concept de capital financier et en retenant comme procédé de mesure celui du coût historique.

Les principes et bases de mesures comptables les plus significatifs appliqués par la société, pour l'élaboration des états financiers sont les suivants :

##### 3.2.1 Unité monétaire

Les états financiers sont établis en dinar tunisien.

Les opérations libellées en monnaies étrangères sont portées au niveau des comptes de la société en dinars sur la base du cours du jour de l'opération en date d'engagement et celui du règlement lors de leur dénouement financier. Les différences de change définitives dégagées sont portées, selon le cas, au niveau des comptes de pertes et de gains de change.

A la date de clôture de l'exercice, les actifs et passifs monétaires courants libellés en monnaies étrangères sont actualisés en dinars par référence au taux de change en vigueur à cette date. Les pertes et les gains de change découlant de cette actualisation sont portés en résultat de l'exercice conformément aux préconisations de la NC 15 relative aux opérations en monnaies étrangères.

##### 3.2.2 Immobilisations

Seuls les éléments répondant aux critères de prise en compte d'un actif ont été immobilisés.

Les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'entrée qui comprend le prix d'achat augmenté des droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs tels que les frais de transit et les frais d'installation.

La société n'a pas retenu de valeur résiduelle pour ses immobilisations. En effet, elles sont destinées à être utilisées jusqu'à la fin de leur durée de vie et, en règle générale, il n'est pas envisagé de les céder.

Les immobilisations sont amorties linéairement sur la base des taux suivants :

- Logiciels	33%
- Licences	33%
- Matériel de transport	20%
- Installations générales, agencements et aménagements divers	15%
- Equipement de bureau	20%
- Matériel informatique	33%

### 3.2.3 Placements à court terme

Cette rubrique est constituée par les placements à court terme.

Un placement à court terme est un placement que la société n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par sa nature, peut être liquidé à brève échéance.

Lors de leur acquisition, les placements sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaire, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

**NOTES DE BILAN**

**NOTE 4 : Immobilisations (corporelles et incorporelles)**

Les immobilisations totalisent à la clôture de l'exercice un montant net de 21.245 DT, contre 37.717 DT à l'issue de l'exercice précédent. Les mouvements enregistrés sur ce poste durant l'exercice 2025 sont analysés dans le tableau récapitulatif suivant :

**TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS**  
(Exprimé en dinar)

Désignations	Valeurs brutes				Amortissements			Valeurs comptables nettes
	Solde au 31/12/2024	Acquisitions de l'exercice	Cessions de l'exercice	Solde au 31/12/2025	Solde au 31/12/2024	Dotations de l'exercice	Régularisations & cessions	
<b><u>Immobilisations incorporelles</u></b>								
Logiciels	19 508	-	-	19 508	19 508	-	-	19 508
Licences	15 426	-	-	15 426	15 426	-	-	15 426
	4 082	-	-	4 082	4 082	-	-	4 082
<b><u>Immobilisations corporelles</u></b>	<b><u>207 348</u></b>	<b><u>950</u></b>	<b><u>-</u></b>	<b><u>208 298</u></b>	<b><u>169 631</u></b>	<b><u>17 422</u></b>	<b><u>-</u></b>	<b><u>187 053</u></b>
Aménagement et agencement divers	13 229	-	-	13 229	13 229	-	-	13 229
Matériel de transport	71 900	-	-	71 900	40 743	14 380	-	55 123
Equipement de bureau	69 290	950	-	70 240	68 188	528	-	68 715
Matériel informatique	52 930	-	-	52 930	47 472	2 515	-	49 986
<b>Totaux</b>	<b>226 857</b>	<b>950</b>	<b>-</b>	<b>227 807</b>	<b>189 140</b>	<b>17 422</b>	<b>-</b>	<b>206 562</b>
								<b>21 245</b>

**NOTE 5 : Immobilisations financières**

Les immobilisations financières présentent à la clôture de l'exercice un solde de **7.000 DT**, contre le même solde au 31 décembre 2024 et s'analysent comme suit :

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
- Dépôts & cautionnements versés	7 000	7 000
<b><u>Total</u></b>	<b><u>7 000</u></b>	<b><u>7 000</u></b>

**NOTE 6 : Clients et comptes rattachés**

Les clients et comptes rattachés présentent à la clôture de l'exercice un solde net de **79.646 DT**, contre **12.933 DT** à la fin de l'exercice 2024. Ce poste s'analyse comme suit :

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
- Clients ordinaires	79 646	12 933
- Clients douteux	33 004	33 004
<b><u>Total brut</u></b>	<b><u>112 650</u></b>	<b><u>45 937</u></b>
- Provisions pour dépréciation des clients douteux	(33 004)	(33 004)
<b><u>Total net</u></b>	<b><u>79 646</u></b>	<b><u>12 933</u></b>

**NOTE 7 : Autres actifs courants**

Les autres actifs courants présentent à la clôture de l'exercice un solde net de **1.839.667 DT**, contre **1.779.291 DT** à l'issue de l'exercice 2024. Ce poste s'analyse comme suit :

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
- Fournisseurs, avances et acomptes	36 897	22 197
- Personnel, avances et acomptes	30	30
- Etat, impôt sur les sociétés à reporter	NOTE 24 1 558 036	1 465 421
- Etat, impôts et taxes	206	13 909
- Débiteurs divers	9 701	4 701
- Charges constatées d'avance	1 697	1 877
- Produits à recevoir	267 805	314 358
<b><u>Total brut</u></b>	<b><u>1 874 372</u></b>	<b><u>1 822 493</u></b>
- Provisions pour dépréciation des actifs courants	(34 704)	(43 202)
<b><u>Total net</u></b>	<b><u>1 839 667</u></b>	<b><u>1 779 291</u></b>

**NOTE 8 : Placements et autres actifs financiers**

Ce poste présente au 31 décembre 2025 un solde de **507.929 DT**, contre **563.860 DT** à l'issue de l'exercice précédent détaillé comme suit :

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
- Placements courants	507 929	563 860
<b><u>Total</u></b>	<b><u>507 929</u></b>	<b><u>563 860</u></b>

**NOTE 9 : Liquidités et équivalents de liquidités**

Les liquidités et équivalents de liquidités totalisent au 31 décembre 2025 un montant de **3.883 DT**, contre **105.120 DT** au 31 décembre 2024 et se détaillent comme suit :

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
- AMEN BANK	1 371	1 371
- STB BANK	2 288	103 709
- Caisse	224	40
<b><u>Total</u></b>	<b><u>3 883</u></b>	<b><u>105 120</u></b>

**NOTE 10 : Capitaux propres**

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		<u>2025</u>	<u>2024</u>
- Capital social	(A)	500 000	500 000
- Réserve légale		10 892	8 460
- Réserve pour fonds social		60 000	60 000
- Réserve facultative		136 000	90 000
- Résultats reportés		209	669
<b>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</b>		<b><u>707 100</u></b>	<b><u>659 129</u></b>
- Résultat net de l'exercice		42 221	47 972
<b>Total des capitaux propres avant affectation</b>		<b><u>749 321</u></b>	<b><u>707 100</u></b>

(A) Au 31 décembre 2025, le capital social est de **500.000 DT** composé de **50.000** actions d'une valeur nominale de **10 DT** chacune.

La structure du capital est présentée dans le tableau suivant :

Actionnaires	Nombre	Valeur	Pourcentage
- ATB	10 000	100 000	20%
- Groupe Chimique Tunisien (GCT)	8 300	83 000	17%
- AMEN BANK	7 550	75 500	15%
- BIAT	7 550	75 500	15%
- Ciments d'Oum El Kelil (CIOK)	5 534	55 340	11%
- Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux (SO)	3 320	33 200	7%
- Société Tunisienne de l'Electricité et du Gaz (STEG)	2 766	27 660	6%
- Office National des Postes (ONP)	2 766	27 660	6%
- Office National de l'Assainissement (ONAS)	1 660	16 600	3%
- Société Nationale de Cellulose et papier Alfa (SNCPA)	553	5 530	1%
- M <sup>me</sup> Amel ZEHI BEN FARHAT	1	10	0%
<b>Total</b>	<b>50 000</b>	<b>500 000</b>	<b>100%</b>

**TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES**  
(Exprimé en dinar)

	Capital social	Réserve légale	Réserve pour fonds social	Réserve facultative	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
<b>Solides au 31/12/2023</b>	500 000	6 109	40 000	66 000	423	46 597	659 129
* Affectation du résultat de l'exercice 2023 décidée par l'AGO du 01/10/2024		2 351	20 000	24 000	246	(46 597)	
* Résultat de l'exercice 2024						47 972	47 972
<b>Solides au 31/12/2024</b>	500 000	8 460	60 000	90 000	669	47 972	707 100
* Affectation du résultat de l'exercice 2024 décidée par l'AGO du 18/09/2025		2 432		46 000	(460)	(47 972)	
* Résultat de l'exercice 2025						42 221	42 221
<b>Solides au 31/12/2025</b>	500 000	10 892	60 000	136 000	209	42 221	749 321

**NOTE 11 : Autres passifs non courants**

Les autres passifs non courants présentent à la clôture de l'exercice un solde de **10.000 DT** contre le même solde à l'issue de l'exercice précédent et s'analysent comme suit :

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
- Provisions pour risques et charges	10 000	10 000
<b><u>Total</u></b>	<b><u>10 000</u></b>	<b><u>10 000</u></b>

**NOTE 12 : Fournisseurs et comptes rattachés**

Le poste "Fournisseurs et comptes rattachés" totalise au 31 décembre 2025 un montant de **45.433 DT**, contre **41.331 DT** au 31 décembre 2024 et se détaille comme suit :

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
- Fournisseurs d'exploitation	45 433	41 331
<b><u>Total</u></b>	<b><u>45 433</u></b>	<b><u>41 331</u></b>

**NOTE 13 : Autres passifs courants**

Les autres passifs courants présentent à la clôture de l'exercice un solde de **1.652.117 DT**, contre **1.744.991 DT** à l'issue de l'exercice 2024. Ce poste s'analyse comme suit :

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
- Commissions réservées	253 363	298 486
- Personnel, rémunérations dues	21 037	24 756
- Congés payés	42 504	32 462
- Etat, impôts et taxes	1 018 429	1 025 103
- Compte courant actionnaire - GCT	70 000	70 000
- Jetons de présence - Administrateurs SAGES à payer	56 750	56 750
- Organismes sociaux	117 419	114 087
- Crédoeurs divers	5 200	5 200
- Charges à payer	67 417	63 146
- Provisions courantes pour risques et charges	-	55 000
<b><u>Total</u></b>	<b><u>1 652 117</u></b>	<b><u>1 744 991</u></b>

**NOTE 14 : Concours bancaires et autres passifs financiers**

Le solde de ce poste s'élève à la clôture de l'exercice à **2.500 DT**, contre le même solde au 31 décembre 2024 et s'analyse comme suit :

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
- BIAT	1 500	1 500
- Effets impayés	1 000	1 000
<b><u>Total</u></b>	<b><u>2 500</u></b>	<b><u>2 500</u></b>

## NOTES DE L'ETAT DE RESULTAT

### NOTE 15 : Revenus

Les revenus totalisent à la clôture de l'exercice un montant de **820.126 DT**, contre **857.972 DT** à l'issue de l'exercice précédent enregistrant ainsi une diminution de **37.846 DT**, soit **4%**. Ces revenus s'analysent comme suit :

		<u>2025</u>	<u>2024</u>
- Commissions de gestion	(A)	742 546	846 451
- Commissions de suivi		50 000	-
- Honoraires de liquidation		5 000	-
- Plus-value : cession FOPRODI ECO2LAB		-	11 521
- Plus-value : cession participation L2A		22 580	-
<b><u>Total</u></b>		<b><u>820 126</u></b>	<b><u>857 972</u></b>

(A) Les commissions de gestion se détaillent, par fonds, comme suit :

	<u>2025</u>		<u>2024</u>	
- Revenus Fonds In'tech	78 837	11%	165 341	20%
- Revenus Fonds Essaimages	149 394	20%	130 972	15%
- Revenus Fonds TAF	360 000	48%	360 000	43%
- Revenus Fonds Taahil	154 314	21%	190 138	22%
<b><u>Total</u></b>	<b><u>742 546</u></b>	<b><u>100%</u></b>	<b><u>846 451</u></b>	<b><u>100%</u></b>

### NOTE 16 : Achats de matières consommés

Les achats consommés de l'exercice s'élèvent à **7.440 DT**, contre **4.607 DT** à l'issue de l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
- Achats de fournitures de bureau et consommables	13 653	14 376
- Achats d'eau et d'électricité	3 508	2 351
- Transferts de charges - Achats consommés	(9 720)	(12 120)
<b><u>Total</u></b>	<b><u>7 440</u></b>	<b><u>4 607</u></b>

**NOTE 17 : Charges de personnel**

Les charges de personnel s'élèvent au 31 décembre 2025 à **671.258 DT**, contre **617.135 DT** au 31 décembre 2024 et se détaillent comme suit :

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
- Salaires et compléments de salaires	525 804	498 557
- Charges sociales légales	96 364	79 294
- Avantages en nature	39 049	34 763
- Prime de gratification de fin de service	-	9 000
- Provisions pour congés payés	10 042	(4 479)
<b><u>Total</u></b>	<b><u>671 258</u></b>	<b><u>617 135</u></b>

**NOTE 18 : Dotations aux amortissements et aux provisions**

Les dotations aux amortissements et aux provisions s'analysent comme suit :

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
- Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	-	388
- Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	17 422	17 368
- Dotations aux provisions pour dépréciation des comptes clients	-	12 538
- Dotations aux provisions pour dépréciation des actifs courants	-	27 751
<b><u>Total</u></b>	<b><u>17 422</u></b>	<b><u>58 044</u></b>

**NOTE 19 : Autres charges d'exploitation**

Les autres charges d'exploitation s'élèvent au 31 décembre 2025 à **188.431 DT**, contre **284.072 DT** au 31 décembre 2024.

Elles se détaillent comme suit :

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
- Locations siège social	61 298	58 422
- Entretiens et réparations	4 098	1 776
- Primes d'assurance	2 402	1 931
- Divers services extérieurs	5 638	6 224
<b><u>Total des services extérieurs</u></b>	<b><u>73 436</u></b>	<b><u>68 354</u></b>
- Honoraires, Formations, Missions et Réceptions	67 481	41 112
- Publicité, publications et relations publiques	530	1 150
- Frais postaux et de télécommunications	10 804	10 829
- Services bancaires et assimilés	242	236
- Transferts de charges - Communications	(7 200)	(8 400)
<b><u>Total des autres services extérieurs</u></b>	<b><u>71 857</u></b>	<b><u>44 928</u></b>
- Quotes-parts JP servies au Personnel	-	130 000
- Jetons de présence - Administrateurs SAGES	21 875	17 500
<b><u>Total des autres charges ordinaires</u></b>	<b><u>21 875</u></b>	<b><u>147 500</u></b>
- TFP & FOPROLOS	16 945	15 806
- TCL	1 898	2 023
- Droits d'enregistrement et de timbres	1 839	1 939
- Autres impôts et taxes	580	3 522
<b><u>Total, impôts et taxes</u></b>	<b><u>21 262</u></b>	<b><u>23 290</u></b>
<b><u>Total général</u></b>	<b><u>188 431</u></b>	<b><u>284 072</u></b>

**NOTE 20 : Charges financières nettes**

Les charges financières nettes totalisent à la clôture de l'exercice la somme de **120 DT**, contre **147 DT** à fin 2024 et s'analysent comme suit :

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
- Intérêts des comptes courants	120	147
<b><u>Total</u></b>	<b><u>120</u></b>	<b><u>147</u></b>

**NOTE 21 : Produits des placements**

Les produits des placements se détaillent comme suit :

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
- Produits des placements	45 711	50 350
<b><u>Total</u></b>	<b><u>45 711</u></b>	<b><u>50 350</u></b>

**NOTE 22 : Autres gains ordinaires**

Les autres gains ordinaires se détaillent comme suit :

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
- Reprises sur provisions pour dépréciation des clients douteux	-	2 301
- Reprises sur provisions pour dépréciation des actifs courants	8 498	-
- Reprises sur provisions pour risques et charges d'exploitation	55 000	30 000
- Divers autres gains ordinaires	-	17 278
<b><u>Total</u></b>	<b><u>63 498</u></b>	<b><u>49 580</u></b>

**NOTE 23 : Autres pertes ordinaires**

Les autres pertes ordinaires se détaillent comme suit :

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
- Contribution sociale de solidarité	500	5 031
<b><u>Total</u></b>	<b><u>500</u></b>	<b><u>5 031</u></b>

**NOTE 24 : Impôt sur les sociétés**

L'impôt sur les sociétés est calculé, conformément aux dispositions du droit commun, comme suit :

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
- Résultat comptable (bénéfice)	42 221	47 972
<b>Réintégrations</b>	<b>24 638</b>	<b>110 101</b>
- Impôt sur les sociétés	1 943	44 020
- Contribution sociale de solidarité	500	5 031
- Provisions pour dépréciation des comptes clients	-	12 538
- Provisions pour dépréciation des actifs courants	-	27 751
- Jetons de présence dépassant les frais de présence	21 875	17 500
- Pénalités de retard	320	3 262
<b>Déductions</b>	<b>(63 498)</b>	<b>(32 301)</b>
- Reprises sur provisions antérieurement réintégrées	(63 498)	(32 301)
<b><u>Résultat fiscal imposable</u></b>	<b><u>3 361</u></b>	<b><u>125 771</u></b>
- Impôt sur les sociétés dû (minimum 0,2% CA TTC)	1 943	44 020
- <i>A déduire</i> : excédents d'impôt antérieurs	(1 465 421)	(1 371 410)
- <i>A régulariser</i> : excédents d'impôt antérieurs	-	(636)
- <i>A déduire</i> : retenues à la source	(94 559)	(137 395)
<b><u>Impôt sur les sociétés à reporter</u></b>	<b><u>(1 558 036)</u></b>	<b><u>(1 465 421)</u></b>
<b><u>Contribution sociale de solidarité (minimum)</u></b>	<b><u>500</u></b>	<b><u>5 031</u></b>

**NOTE DE L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE**

**NOTE 25 : Variation des actifs et passifs courants**

La variation des actifs et passifs courants s'analyse comme suit :

	<u>Notes</u>	<u>Soldes au 31 décembre</u>		<u>Variation</u>
		<u>2025</u>	<u>2024</u>	
- Créances sur la clientèle	6	112 650	45 937	(66 713)
- Autres actifs courants	7	1 874 372	1 822 493	(51 879)
- Fournisseurs et comptes rattachés	12	45 433	41 331	4 102
- Autres passifs courants	13	1 652 117	1 744 991	(92 874)